Association Syndicale Libre du Domaine de Balma

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale

du 16 Juin 2012 et suites.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale était le suivant: Rapport Moral. Rapport financier. Gestion de l'espace vert et cotisations. Points divers sur la base de suggestions des copropriétaires.

L'AG s'est déroulée, avant la soirée BBQ organisée par les membres de l'ASLDB.
Ce CR est disponible sur le site internet de l'ASLDB : http://www.domainedebalma.fr/

Présents ou Représentés: 46, sur un total de 82. Le Quorum est atteint.

Le Président Mario BRENGEL fait un exposé des actions engagées depuis la dernière AG.

1. **Voiries.**
   - Des travaux de rectification ont été réalisés.
2. **Chemin Bordette vers rue St-Jean:** Le revêtement mis en place par la mairie n'était pas celui prévu. Des aménagements ont été mis en place pour ralentir les vélos.
3. **Chemin Bourdette vers rue du Château :** La mairie a informé qu'elle va recouvrir le chemin. Le courrier de la mairie reste ambigu et un contact aura lieu pour préciser nos attentes.

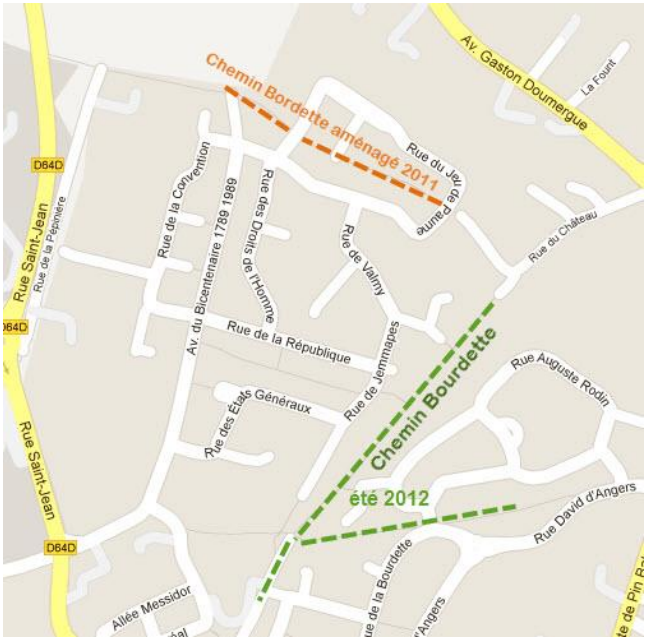

4. **Terrain Bordette**
   - Le banc installé par la mairie est abimé. Information sera transmise.
   - La mise en place d'une poubelle n'a pas été retenue du fait des risques d'incendies.
5. **Nettoyage façades**. La démarche utilisée pour l'isolation a conduit à une satisfaction générale. Le Bureau entreprendra une analyse des technologies possibles et proposera une démarche commune. Les copropriétaires contractualiseront directement.

Rapport financier. Les débours nets se sont élevés à 1563.44€. La situation nette de l'ASLDB au 31/5/2012 est positive à 6463.05€.

Le quitus moral et financier du Bureau est voté à l'unanimité des présents.

Cotisation annuelle

Une discussion s'engage autour de la situation financière de l'association. Il est convenu qu'il est important de conserver une provision financière pour l'association qui doit exister au moins jusqu'en 2020. Les 2 motions suivantes sont soumises au vote :

Motion n° 1_2012 : la motion décrite ci-dessous acceptée par 32 voix contre 14.

- Compte tenu de la santé financière de l'Association, l'AG demande au Bureau de surseoir au recouvrement des cotisations 2012.

Motion n° 2_2012 : la motion décrite ci-dessous acceptée à l'unanimité.

- L'AG demande au Bureau d'étudier une participation aux frais du Méchoui à partir de 2013.

Points divers

- Des copropriétaires font état de remontées d'eau. Cette situation n'est pas générale, et ils sont invités à se coordonner, éventuellement en passant par le site internet de l'association qui permet des échanges.
- Un retard sur les factures d'eau est dû au changement d'organisme SMEA31. Attention au montant qui pourrait être lourd.

Rappel de quelques règles de voisinage

Il est rappelé à l'occasion de cette AG :

- Que l'arrêté préfectoral du 23 Juillet 1996 précise les horaires de jardinage et bricolage à respecter. Il précise également que **toute précaution doit être prise pour que les bruits ne « portent atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur répétition ou leur intensité » et ce, de jour comme de nuit.**
- La co-propriété est soumise à un cahier des charges. Chaque propriétaire l'a reçu au moment de l'achat. Il reste disponible sur le site de l'association : http://www.domainedebalma.fr/. Ce cahier des charges est valable 30 ans et s'applique donc jusqu'en 2020 !
- Une des règles essentielles, partagée et rappelée par les co-propriétaires est la préservation de l'harmonisation qui fait l'attrait de notre Domaine ! **La concertation entre voisins est vivement recommandée avant tout projet de rénovation.**
- Déchets verts : il est demandé aux copropriétaires de ne sortir leurs déchets verts que la veille du passage, qui est toujours le lundi matin. Voir sur le site du Grand Toulouse :

http://www.grandtoulouse.org/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=01368335&LANGUE=0&RH=1266404751012

Démission du Bureau. Nouveau Bureau

Le Bureau démissionne et se représente. Le nouveau Bureau est élu.
L'ensemble des points ayant été traité, l'AG est levée.

Le Bureau s'est réuni le 31/8/2012, le Bureau a voté l'organisation suivante :

Président :	Mario BRENGEL	29, r de Valmy
Vice-Président	Jean-Louis DECOUX	34, r de Valmy
Trésorier :	Alain GUITTARD	5, r du jeu de Paume
Secrétaire :	Jean-Marie PILLOT	18, r du jeu de Paume
Membres :	Jean-François DAVIAUD	5, r de Valmy
	Michel TULET	7, r Jemmapes
	Bernard DELOR	15, r de la République
	Jean-Pierre LE ROY	19, r Jemmapes

Le Bureau